

---

**Procédure de qualification pour les assistant-e-s du commerce de détail AFP**

État le 31 janvier 2022

---

**Procès-verbal d'examen notes d'expérience de la formation pratique en entreprise - résumé de l'évaluation**

Date de l'évaluation \_\_\_\_\_ Nom de la personne en formation \* \_\_\_\_\_

Entretien de qualification		
Critère d'évaluation	Nombre de points obtenus	Nombre de points possibles
Montrer les compétences atteintes		3
Analyser les forces et les faiblesses		3
Faire preuve de motivation et d'initiative		3
Attitude professionnelle au sein de l'entreprise		3
<b>Points cumulés</b>		<b>12</b>

**Important :** Seuls des points entiers sont attribués (non des demi-points).

L'évaluation se focalise sur le domaine de compétences opérationnelles D « Interactions au sein de l'entreprise et dans la branche ».

---

---

Lieu et date de l'entretien : \_\_\_\_\_ Signature du formateur / de la formatrice : \_\_\_\_\_

.....

**Cette évaluation a été expliquée à l'apprenti-e qui en a pris connaissance.**

Lieu/Date : \_\_\_\_\_ Signature (personne en formation) : \_\_\_\_\_ Signature (représentant-e légal-e) : \_\_\_\_\_

.....

---

**Veillez saisir la note d'expérience dans la banque de données BDEFA2 via Konvink.**

\* Nous parlons dans les chapitres suivants de l'apprenti-e.

## Procédure de qualification pour les assistant-e-s du commerce de détail AFP

<b>Critère d'évaluation 1 : Montrer les compétences atteintes</b>						
Question principale : L'apprenti-e a-t-il/elle atteint les compétences fixées pour l'année d'apprentissage concernée ?						
3 Points	L'apprenti-e dispose de toutes les compétences opérationnelles des domaines A à D fixées pour l'année d'apprentissage. Il/elle a atteint tous les objectifs définis l'année précédente.					
2 Points	L'apprenti-e dispose de presque toutes les compétences opérationnelles fixées pour l'année d'apprentissage. Il/elle a atteint presque tous les objectifs définis l'année précédente.					
1 Point	L'apprenti-e dispose de quelques compétences opérationnelles fixées pour l'année d'apprentissage. Il/elle n'a atteint pratiquement aucun objectif défini l'année précédente.					
0 Point	L'apprenti-e ne dispose d'aucune compétence opérationnelle fixée pour l'année d'apprentissage. Il/elle n'a atteint aucun objectif défini l'année précédente.					
<b>Évaluation</b>			<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Justification</b>						

<b>Critère d'évaluation 2 : Analyser les forces et les faiblesses</b>					
Question principale : L'apprenti-e est-il/elle en mesure d'analyser ses propres forces et faiblesses ?					
3 Points	La réflexion est globale. Les forces et faiblesses sont évaluées correctement. L'apprenti-e étaye ses propos par des exemples pratiques.				
2 Points	La réflexion est présente en grande partie. Certains aspects importants ne sont pas mentionnés.				
1 Point	La réflexion est présente en partie. Plusieurs aspects importants ne sont pas mentionnés.				
0 Point	La réflexion est à peine, voire n'est pas du tout présente, respectivement elle n'est pas réaliste.				
<b>Évaluation</b>		<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Justification</b>					

<b>Critère d'évaluation 3 : Faire preuve de motivation et d'initiative</b>					
Question principale : L'apprenti-e fait-il/elle preuve de motivation et d'initiative pour son propre développement des compétences ?					
3 Points	L'apprenti-e est motivé-e à développer ses compétences. Il/elle manifeste sur quoi il/elle veut travailler durant le semestre à venir. Il/elle est ouvert-e à un développement personnel.				
2 Points	La motivation et l'initiative sont présentes en grande partie. Certains aspects importants du développement personnel ne sont pas mentionnés.				
1 Point	La motivation et l'initiative sont présentes en partie. Plusieurs aspects importants du développement personnel ne sont pas mentionnés.				
0 Point	L'apprenti-e ne fait preuve ni de motivation ni d'initiative.				
<b>Évaluation</b>		<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Justification</b>					

<b>Critère d'évaluation 4 : Attitude professionnelle au sein de l'entreprise</b>					
Question principale : L'attitude de l'apprenti-e au sein de l'entreprise est-elle toujours professionnelle ?					
3 Points	L'attitude de l'apprenti-e est toujours professionnelle. Il/elle se comporte adéquatement en contact clients et au sein de l'équipe. Son comportement verbal et non verbal est approprié.				
2 Points	L'attitude de la apprenti-e présente de petits écarts quant à une attitude professionnelle.				
1 Point	L'attitude de la apprenti-e présente de grands écarts quant à une attitude professionnelle.				
0 Point	L'attitude de l'apprenti-e n'est pas professionnelle.				
<b>Évaluation</b>		<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Justification</b>					

### Tableau de conversion / barème des notes

Points	Note
0	1
1	1.5
2	2
3	2.5
4	2.5
5	3
6	3.5
7	4
8	4.5
9	5
10	5
11	5.5
12	6